

Rapport sur la qualité des actifs au 30 septembre 2018

La Banque Postale Home Loan SFH est une société anonyme de droit français agréée en France en tant qu'établissement de crédit avec le statut d'établissement de crédit spécialisé – société de financement de l'habitat.

Les actifs de La Banque Postale Home Loan SFH sont composés de prêts à l'habitat et de valeurs de remplacement, éligibles à une société de financement de l'habitat en application du cadre légal français.

Le présent rapport concernant la qualité des actifs de La Banque Postale Home Loan SFH est établi, avec des chiffres au 30 septembre 2018, en application des dispositions de l'article 13 du règlement n°99-10 du Comité de réglementation bancaire et financière relatif aux sociétés de crédit foncier et à l'instruction n°2011-I-07 relative à la publication par les sociétés de crédit foncier et les sociétés de financement de l'habitat d'informations relatives à la qualité des actifs financés.

I – Prêts garantis

1) Répartition des encours éligibles de prêts garantis par catégories de créances, par types de contrepartie et par types de garantie :

Catégories de créance	Encours (en M€)
Créances commerciales	
Crédits à l'exportation	
Crédits de trésorerie	
Crédits à l'équipement	
Crédits investisseurs à l'habitat	8 618
Crédits promoteurs	
Autres crédits	
Total	8 618

Types de contrepartie	Encours (en M€)
Sociétés non financières et entrepreneurs individuels	
Particuliers	8 618
Autres	
Total	8 618

Types de garantie	Encours (en M€)
Garantie hypothécaire sur un immeuble à usage d'habitation	2 568
Garantie hypothécaire sur un immeuble à usage professionnel	
Caution délivrée par un établissement de crédit	6 050
Caution délivrée par une entreprise d'assurance	
Garantie du Fonds de garantie à l'accession sociale à la propriété	
Total	8 618

Les prêts à l'habitat garantis par une caution sont garantis par Crédit Logement.

Il n'y a pas de prêt à l'habitat non performant dans le cover pool.

2) Répartition des encours éligibles de prêts garantis par une hypothèque ou par une caution en fonction de leur quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées :

Types de garantie	Capital restant dû (en M€)	Produit de la quotité définie à l'article R. 515-2 (CMF) et de la valeur du bien financé (en M€)	Total
Hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation	1 875	693	2 568
Caution délivrée par un établissement de crédit	4 117	1 933	6 050
Total	5 992	2 626	8 618

3) Répartition des encours éligibles de prêts garantis en fonction de l'année de conclusion du contrat de prêt :

Année de conclusion du contrat de prêt	Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation		Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit	
	Encours (en M€)	Nombre de prêts	Encours (en M€)	Nombre de prêts
2006	15	428	85	2 383
2007	27	796	201	5 237
2008	31	987	255	6 764
2009	33	1 023	356	8 796
2010	40	1 107	657	14 329
2011	60	2 036	676	16 557
2012	125	3 197	464	10 361
2013	312	5 767	632	11 222
2014	477	8 338	519	8 768
2015	717	9 177	997	13 905
2016	489	5 251	715	8 156
2017	234	1 993	485	4 650
2018	7	56	7	64
Total	2 568	40 156	6 050	111 192

4) Répartition des encours éligibles de prêts garantis en fonction de la durée résiduelle :

Durée résiduelle (années)	Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation		Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit	
	Encours (en M€)	Nombre de prêts	Encours (en M€)	Nombre de prêts
0	0	525	3	2 480
1	6	987	34	5 313
2	11	907	87	6 193
3	20	1 138	125	6 174
4	37	1 539	178	6 389
5	57	2 445	227	7 040
6	79	3 017	278	7 055
7	90	2 822	446	9 407
8	81	2 085	363	7 140
9	92	1 930	362	6 370
10	108	1 928	407	6 162
11	123	1 956	420	5 866
12	147	2 025	465	6 166
13	145	1 892	422	5 434
14	123	1 508	351	4 248
15	117	1 395	294	3 637
16	156	1 756	276	3 410
17	201	1 966	341	3 614
18	197	1 862	310	3 094
19	111	1 050	163	1 661
20	100	951	93	1 025
21	108	1 008	77	818
22	179	1 441	105	969
23	188	1 403	142	1 027
24	90	608	79	492
25	1	9	2	8
26	0	2	-	-
27	0	1	-	-
28	-	-	-	-
29	-	-	-	-
30	-	-	-	-
Total	2 568	40 156	6 050	111 192

5) Répartition des encours éligibles de prêts garantis selon la localisation des biens apportés en garantie par pays :

Tous les biens apportés en garantie sont situés en France.

6) Répartition des encours éligibles de prêts garantis en fonction de la pondération qui leur est attribuée au titre du ratio de couverture des ressources privilégiées :

Les prêts à l'habitat garantis par une caution sont cautionnés par Crédit Logement, établissement de crédit qui n'entre pas dans le périmètre de consolidation du groupe La Banque Postale.

Les notations long terme de Crédit Logement sont Aa3 (Moody's) et AAL (DBRS). La notation de Crédit Logement correspond donc au 1^{er} échelon de qualité de crédit au sens de la réglementation : la pondération affectée aux prêts à l'habitat cautionnés par Crédit Logement est donc de 100%.

Les prêts à l'habitat garantis par une sûreté réelle de premier rang sont pondérés à 100%.

7) Répartition des encours de prêts mobilisés par billets à ordre régis par les articles L. 313-42 à L. 313-49 du Code monétaire et financier :

Il n'y a pas de prêts mobilisés par billets à ordre dans le portefeuille apporté en garantie.

II – Exposition sur des personnes publiques

La Banque Postale Home Loan SFH n'a pas d'exposition sur des personnes publiques en dehors de celles décrites au §IV relatif aux valeurs de remplacement et du cash disponible sur son compte courant ouvert dans les livres de la Banque de France présentant un encours créiteur de 9 421 euros au 30 septembre 2018.

III – Organismes de titrisation et entités similaires

La Banque Postale Home Loan SFH n'a pas d'exposition sur des organismes de titrisation et entités similaires.

IV – Valeurs de remplacement

Au 30 septembre 2018, La Banque Postale Home Loan SFH dispose des valeurs de remplacement suivantes :

Obligations :

La Banque Postale Home Loan SFH possède un portefeuille de titres classés en « Held-to-Collect » comprenant une exposition exclusivement sur l'Etat français, correspondant au remplacement d'une partie des capitaux propres.

Code ISIN du titre	Libellé du titre	Nominal en Euros	Catégorie
FR0000189151	OAT 4.25 25/04/2019	10 900 000	HTC
FR0010854182	OAT 3.50 25/04/2020	10 900 000	HTC
FR0010192997	OAT 3.75 25/04/2021	10 900 000	HTC
FR0011196856	OAT 3.00 25/04/2022	10 900 000	HTC
FR0011486067	OAT 1.75 25/05/2023	10 900 000	HTC
	Total	54 500 000	

Ce portefeuille est éligible BCE.

La valeur de marché du portefeuille au 30 septembre 2018 est de 59 522 982 euros. Après application des décotes BCE, la valeur est de 58 864 014 euros montant repris en tant que valeurs de remplacement.

A ce jour, aucune mobilisation auprès de la Banque de France n'a été réalisée sur ce portefeuille.

Cash :

La Banque Postale Home Loan SFH a deux comptes courants ouverts dans les livres de La Banque Postale présentant un encours créiteur de 32 982 122 euros au 30 septembre 2018.

V – Remboursements anticipés

Le taux de remboursement anticipé annualisé calculé sur le portefeuille de prêts à l'habitat pour le troisième trimestre 2018 est de 7.94%.

VI – Risque de taux

Chaque émission sécurisée est reprêtée à LBP par un prêt collatéralisé de même montant nominal, avec un taux nominal fixe égal ou supérieur au taux nominal fixe de l'émission et de même maturité. La Banque Postale Home Loan SFH n'a donc pas d'autre risque de taux d'intérêt que celui généré par le remplacement des capitaux propres de la société.

Depuis le 1^{er} janvier 2016 les recommandations formulées par l'EBA (Guidelines on the management of interest rate risk arising from non-trading activities EBA/GL/2015/08 22 mai 2015) pour la mesure du risque de taux d'intérêt global sont appliquées par La Banque Postale Home Loan SFH, et les capitaux propres sont donc dorénavant exclus de la mesure du risque de taux, sans que cela modifie la politique de remplacement des capitaux propres de la société avec un portefeuille d'investissement visant à répliquer un écoulement linéaire sur 10 ans.

Après un défaut de La Banque Postale, La Banque Postale Home Loan SFH recevra les prêts à l'habitat reçus en garantie : dans un tel cas, La Banque Postale Home Loan SFH peut être exposée à un risque de taux d'intérêt, en raison de l'impasse entre les émissions et le portefeuille de prêts à l'habitat.

Au 30 septembre 2018, la sensibilité de la valeur actuelle nette des émissions sécurisées et de la fraction du cover pool permettant de respecter le taux de surdimensionnement contractuel de 8.1 % est de 18.4 M€ pour un choc de 200 bps, soit 8.77 % des fonds propres de La Banque Postale Home Loan SFH (après application d'un taux de remboursement anticipé de 11.92 % l'an sur le cover pool correspondant à la moyenne historique du taux de remboursement anticipé constaté sur le cover pool).

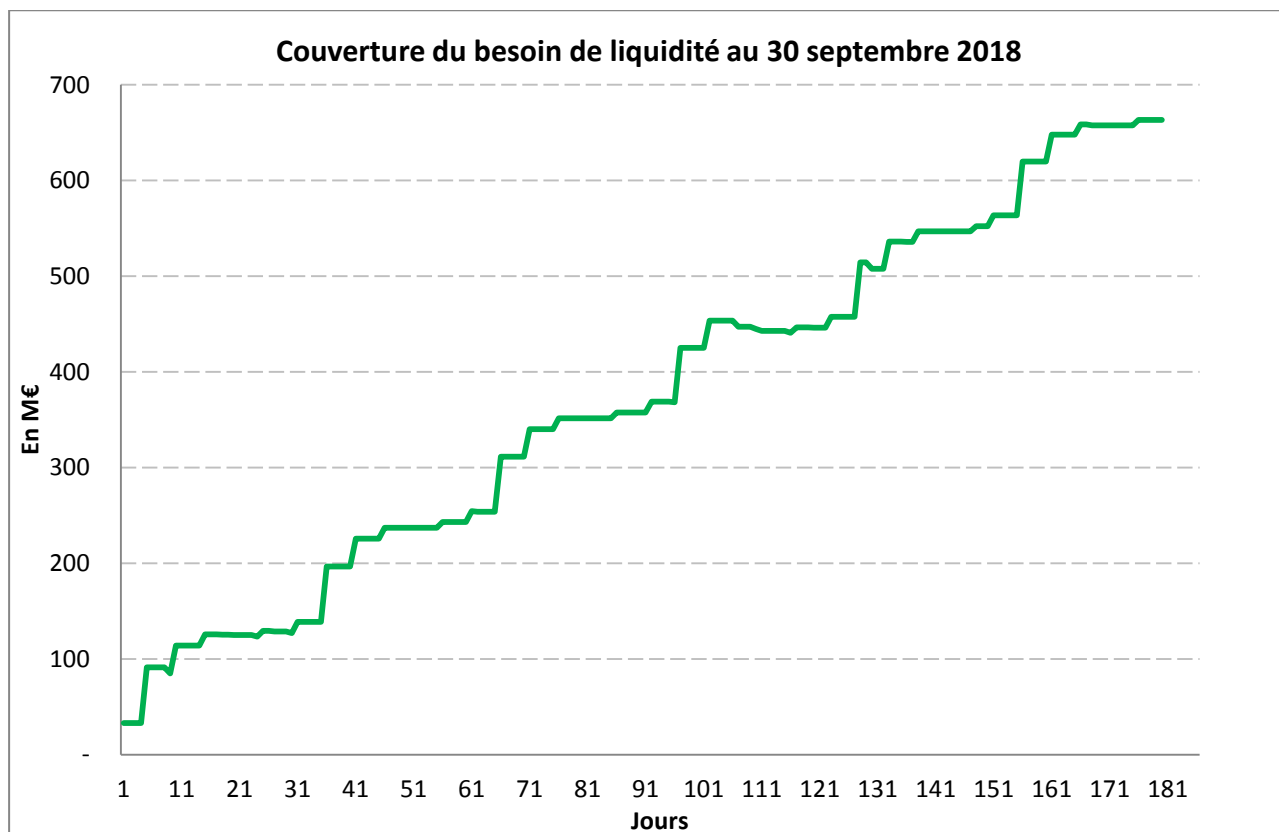
Sensibilité à un choc de taux	M€
-2%	3.99
2%	-18.4

VII – Couverture du besoin de liquidité

Selon l'article R. 515-7-1 du Code Monétaire et Financier, le calcul du besoin de trésorerie sur une période de 180 jours est effectué par « transparence ».

C'est-à-dire que sont comptabilisés comme flux positifs les encaissements en principal et intérêts résultant des crédits immobiliers reçus à titre de garantie, en lieu et place des flux prévisionnels de la créance garantie par les crédits immobiliers.

Au 30 septembre 2018, les besoins en liquidité sur les 180 prochains jours sont nuls et sont donc couverts.



Fait à Paris, le 14 novembre 2018,

Stéphane Magnan
 Directeur Général de La Banque Postale Home Loan SFH